



Témoignage client – Port de Bruxelles



LAURENT MAMPAEY

Directeur Technique

JULIETTE PARIZEL

Pôle administratif





Qui sont-ils ?



Le port de Bruxelles traverse la ville sur plus de 14 kilomètres.

L'objectif du port ? Promouvoir le transport par voie d'eau, mais également le développement de l'emploi, la lutte contre le réchauffement climatique et une meilleure distribution urbaine.



Juliette Parizel

Pôle administratif





Quelle est votre fonction et en quoi consiste votre rôle au sein du port de Bruxelles ?

Je travaille au sein du Pôle administratif de la direction technique du Port de Bruxelles. Dans le cadre de mes fonctions, je réalise les cahiers des charges et m'occupe du suivi d'exécution (budgétaire et administratif) de ceux-ci jusqu'à leur terme.





Quelles sont les aptitudes nécessaires pour mener à bien votre mission ?

Des connaissances en marchés publics, bien sûr ! Pouvoir définir clairement les besoins internes du Port et les traduire en termes de marchés publics. Il faut être rigoureux et attentif.





Quel est votre vision de l'achat public ? Selon vous, comment l'achat public doit-il évoluer dans les prochaines années ?

L'achat public est essentiel selon moi afin qu'il y ait une totale transparence sur l'utilisation de l'argent public.

De plus, il permet d'ouvrir la concurrence à tous les acteurs du marché, national ou européen selon les cas. L'achat public nécessite de réfléchir en « bon père de famille ».

Selon moi, **l'achat public doit évoluer du côté des pouvoirs publics ainsi que du côté des entreprises** ; amélioration des clauses sociales et environnementales pour les pouvoirs publics et un accompagnement pour la remise d'offre pour les PME, qui parfois n'ont pas l'habitude de répondre à des appels d'offres, notamment sur la plateforme e-procurement.





Selon vous, quels sont les enjeux & problématiques de demain concernant la dématérialisation des achats publics ?

La dématérialisation des achats publics permet un gain de temps considérable, et des outils tels que « **LiaWeb** » **permettent de travailler sur base de canevas fixés à l'avance, avec des renvois aux textes législatifs, ce qui est toujours utile.**

Attention que cette dématérialisation et cette automatisation ne fasse pas perdre le cheminement de la réflexion derrière les achats publics ainsi que la connaissance nécessaire en termes de lois et arrêtés.

Il ne faut pas s'en remettre totalement aux logiciels, il faut garder un esprit critique et une expertise derrière tout cela.





Quels conseils donneriez-vous aux autres organismes pour optimiser la gestion des marchés publics ?

Passez à un logiciel tel que LiaWeb ! C'est un gain de temps considérable une fois que les données sont mises en place avec l'aval de votre service juridique.

De plus, **cela permet aux petites structures qui n'ont pas une cellule dédiée aux achats publics de réaliser leurs marchés publics sans qu'il soit nécessaire de consacrer plusieurs personnes à leur gestion.**





Quelle est l'utilisation que vous faites du logiciel LiaWeb dans votre travail au quotidien ?

Nous l'utilisons pour générer les cahiers des charges ainsi que pour le suivi d'exécution (attribution du marché et suivi des états d'avancement).





Combien d'utilisateurs utilise LiaWeb dans votre organisation ? Qui sont-ils ?

Nous avons 4 utilisateurs du logiciel : deux gestionnaires administratifs, notre directeur technique et un juriste.





Comment s'est passée la prise en main de LiaWeb par vos équipes de rédacteurs et de référents marchés publics ?

Parfaitement bien, avec une journée de formation préalable donnée par une personne d'Ordiges.

De plus, en cas de questions, la personne de contact est toujours disponible et réactive, ce qui permet de faire avancer plus rapidement les dossiers.





Comment Ordiges a été présent pour accompagner l'organisme dans ce changement d'organisation ?

Très disponibles et à l'écoute des questions et suggestions d'amélioration.





En quoi et comment améliorez-vous la performance de vos marchés publics ?

La dématérialisation des marchés permet un gain de temps considérable et fait en sorte que **cette gestion des achats publics ne soit pas chronophage ni trop gourmande en personnel**.

Nous pouvons passer plus de marchés plus rapidement, tout en gardant une bonne qualité des cahiers des charges et le cadre législatif du logiciel nous protège également en cas de recours.





D'après vous, quels sont les avantages/bénéfices d'utiliser une solution telle que LiaWeb ?

Un gain de temps considérable et un confort de rédaction, tout en sachant que les aspects législatifs ont été bien vérifiés par le cabinet de juristes qui accompagne Ordiges.





Pour en savoir plus

ORDIGES

www.ordiges.com
info@ordiges.com

